LE CANADA

Journal Quotidien du soir

LA VALLEE DE L'OTTAWA

Journal Hebdomadaire à 16 pages

Directeur de la rédaction....Oscar McDonell
Secrétaire " "..........P. A. J. Voyer
Rédacteur de ville..........Flavien Moffet

BUREAUX : 414 et 416 Rue Sussex
OTTAWA, ONT.

VENDREDI 28 MARS 1890

ECHOS DU JOUR

Le ministre des Finances a soumis à la chambre, hier, des estimés supplémentaires s'élevant au chiffre de $2,052,290.

Le *Mail* approuve les résolutions proposées par le ministre des finances par rapport aux chartes des banques.

L'hon. M. Mowat premier Ministre d'Ontario a porté la parole hier sur la question de l'enseignement de la langue française et des écoles séparées.

L'exposé budgétaire fait à la chambre des Communes hier, par le ministre des finances ne renferme rien d'extraordinaire si ce n'est les nombreux changements au tarif douanier. M. Foster semblait parfaitement posséder son sujet dans les détails et ses explications des raisons qui ont motivé ces changements ont paru satisfaire la chambre.

Sir Richard Cartwright n'a pas été, hier, à la hauteur de sa réputation comme critique financier. Il pouvait difficilement, il est vrai, louanger son projet de réciprocité illimitée avec la certitude bien établie maintenant que les Etats-Unis n'en veulent pas. Sa sortie contre la politique nationale n'a pas été goutée même par ses propres amis. L'étoile du *grand* financier de l'opposition semble filée.

L'hon. M. Colby a ajouté un autre maitre discours à son avoir. Sa réponse à Sir Richard a été écrasante pour l'opposition. Le président du Conseil a prouvé jusqu'à l'évidence que l'adoption de la politique financière de l'hon. M. Laurier serait la ruine certaine de la classe agricole du Canada.

La comparaison de la position des agriculteurs du Canada avec celle des agriculteurs des Etats Unis a été fort heureuse. M. Colby s'est montré passé maitre en matière financière, réputation qu'il s'était déjà acquise par plusieurs grands discours qui sont restés.

L'enquête dans l'affaire du "Table Rock" s'est terminée à Québec, jeudi matin. Le comité a travaillé pendant une grande partie de l'après-midi à la préparation du rapport. La séance de la Chambre a été suspendue jeudi soir pour permettre au comité de terminer son travail. Après une heure de délibération le comité s'est séparé après avoir préparé deux rapports, qui ont été soumis à la Chambre. Le parti ministériel a fait un rapport dans lequel il met M. Murphy blanc comme neige, mais sans s'appuyer sur les témoignages qui ont été donnés devant le comité. Le second rapport a été préparé par la minorité et est basé sur les dépositions.

Nous consacrons autant d'espace que possible au rapport de la discussion qui a lieu présentement à Toronto sur la question des écoles qui touche de si près nos co-religionnaires et nos compatriotes. Nous donnons aujourd'hui un résumé du magistral discours prononcé par l'hon. M. Fraser chef du parti catholique dans le cabinet Mowat. La position prise jusqu'à présent, par le gouvernement Mowat est digne de tout élogè. MM. Ross et Fraser ont prononcé des discours qui certainement dénotent une largeur de vue qui leur fait honneur.

La compagnie qui se propose de construire le chemin de fer de *Winnipeg and Hudson's Bay* fait de grands efforts pour obtenir l'aide nécessaire afin d'assurer le succès de son entreprise. L'opinion publique semble favorable à la complétion de cette route; mais il ne faut pas perdre de vue les énormes sacrifices qui ont été faits par les vieilles provinces du Dominion pour doter le Manitoba et les territoires du Nord Ouest de la grande ligne trans-continentale, le Pacifique. Après tout nous croyons que ces nouvelles provinces deviennent quelque peu exigeantes. Il faudrait leur bâtir des chemins de fer dans toutes les directions, dépenser des sommes fabuleuses pour diriger chez elles l'immigration d'agriculteurs, et maintenant elles veulent priver Ontario et Québec des seuls avantages qui les ont fait consentir à faire les sacrifices exhorbitants que leur imposait la construction du chemin du Pacifique. Manitoba veut construire des chemins de fer aux dépens des vieilles provinces, mais son gouvernement a donné dernièrement la preuve qu'il était très peu disposé à respecter les conditions arrêtées lors de son admission dans la confédération. Il faut qu'il y ait bonne foi des deux côtés.

Nous extrayons du discours prononcé hier par M. Foster le tableau suivant des recettes et dépenses du pays pour le trois exercices 1889, 1890 et 1891.

1888-89.

Pour cet exercice les revenus et dépenses ont été comme suit :

Revenu........................	$38,782,870
Dépenses........................	36,917,834
Surplus..................	1,865,034

1889-90

Pour cet exercice, l'état connu jusqu'au 20 mars permet de fixer les chiffres suivants :

Revenu........................	$39,200,000
Dépenses........................	36,500,000
Surplus..................	$2,700,000

1890 91

Pour cet exercice M. Foster fait les estimations suivantes :

Revenu........................	$39,200,000
Dépenses........................	36,700.000
Surplus..................	2,500,000

Voici les détails de l'estimation des recettes : pour 1890-1891.

Douane........................	$23,500,000
Accise........................	7,000,000
Divers........................	8,700,000

A QUESTION DES ECOLES

Attaques contre les catholiques

Revendication eclatante par M. Fraser

(Suite du débat)

M Fraser commence son discours en disant que M. Meredith venait de tirer le premier coup de canon de la croisade entreprise pour l'abolition des écoles séparées dans la province d'Ontario, et il est temps de faire face à l'ennemi.

M. Meredith a tort de croire que s'il réussissait à abolir les écoles séparées il forcerait les enfants catholiques à aller aux écoles publiques. Rien dans la loi ne les y oblige et aucune loi ne pourrait les y forcer.

Toutceque la loi des écoles publiques permettrait de faire serait de prendre l'argent des contribuables catholiques. Il n'y a que deux clauses 209 et 210, qui imposent aux parents l'obligation d'envoyer leurs enfants à l'école publique, " si ces enfants ne vont pas déjà à une autre école."

Or si la législature permettait de "voler" les écoles séparées aux catholiques, ceux-ci feraient comme leurs coréligionnaires de l'Etat de New-York, ils etabliraient des écoles volontaires.

Mais pourquoi cette persécution contre les écoles séparées ? Les protestants eux-mêmes profitent de cette loi, et il y a actuellement neuf écoles protestantes séparées établies dans la province, ce qui permet aux commissaires de ces écoles de choisir à leur gré des instituteurs qui ne sont pas tenus d'avoir les mêmes diplômes que les instituteurs des écoles publiques.

Il n'est pas vrai que les catholiques jouissent de privilèges exceptionnels dans cette province, car les protestants jouissent des mêmes avantages. Et pourquoi les catholiques seraient-ils traités sur un pied d'infériorité ?

Sont ils inférieurs à leurs compatriotes protestants dans les différentes carrières de la vie, sur le banc, au barreau et dans la chambre ?

Parlant ensuite des écoles publiques, M. Fraser dit que malheureusement, dans les grands centres, —celles des campagnes sont encore exemptes de cette peste— l'athéisme et la libre pensée y sont en honneur. Ne vaudrait il pas mieux plutôt que de chercher à abolir les écoles séparées où l'on donne un enseignement religieux qui est si nécessaire aux enfants, en favoriser au contraire l'établissement.

M Fraser repousse l'accusation que le vote catholique a jusqu'à ce jour été uni en faveur d'un seul parti.

Plusieurs circonscriptions catholiques ont déjà élu des amis du chef de l'opposition, mais les récentes attaques de ce dernier contre les catholiques et les écoles séparées justifieraient les électeurs catholiques de s'unir contre une telle tentative.

Il est faux et injuste de dire que l'électeur catholique est un esclave et les prêtres catholiques ne rempliraient pas leurs devoirs de prêtre s'ils ne s'opposaient pas à l'abolition des écoles séparées.

Mais il y a une autre raison pour laquelle les catholiques auraient raison de ne pas donner leur appui à l'honorable chef de l'opposition dans la prochaine lutte électorale.

Qu'arriverait-il si M Meredith réussissait à prendre les rênes du pouvoir ?

Qui appellerait-il dans son cabinet ?

L'honorable député d'Owen Sound l'honorable député de Grenvile, l'honorable député de Toronto, l'honorable député de Muskoka. Toute la grande loge orangiste serait de fait en séance dans le cabinet Ce sont là des raisons suffisantes pour justifier les catholiques de refuser leur confiance au chef de l'opposition.

Et le discours de London ne serait il pas à lui seul une cause suffisante pour les catholiques de refuser leur appui à l'honorable chef de l'opposition. Le bill qu'il propose est la conséquence naturelle de ce discours.

Les deux ne font qu'un.

Dans ce discours M. Meredith a posé comme règle que si un parti religieux se formait, on devrait le regarder comme un ennemi commun qu'il faudrait combattre sans merci. M. Fraser déclare que si le parti de M. Meredith accepte cette proposition, il est alors du devoir de la minorité catholique, dont les droits et privilèges sont attaqués dans le discours de London, de s'unir contre le parti de M. Meredith, car cette minorité ne consentira jamais à être gouvernée par les loges orangistes.

Mais les catholiques sont amplement protégés par la constitution contre ces attaques, vu que l'abolition des écoles séparées serait *ultra vires*. L'acte des écoles séparées permet d'employer des instituteurs qui ont des diplômes de la Province de Québec, et les catholiques d'Ontario ne permettront pas qu'on leur enlève aucun de leurs privilèges. Ils résisteront à tout changement proposé par M. Meredith et les loges orangistes. *Timeo Danaos et dona ferentes.*

M. Fraser a terminé son discours en disant que tant qu'il aurait voix dans un cabinet il ne permettrait pas que l'on change le système des écoles séparées tel qu'il est garanti par la constitution. Les catholiques font de cette question un cas de conscience, et si la constitution permet aux catholiques le libre exercice de leur religion, cet exercice s'étend jusqu'aux écoles.

DEPECHES DU SOIR

(Service Special)

Censuré

Londres, 28 mars—Les tories de Birmingham ont censuré Lord Randolph Churchill.

Nomination diplomatique

Berlin, 28 mars—Le baron Reberstein a été choisi pour succéder au comte Herbert Bismarck

Conference ouvrière

Berlin, 28 mars—La conférence ouvrière a tenu hier sa dernière assemblée régulière; demain auront lieu les formalités de clôture.

Vote sur les écoles séparées

Toronto, 28 mars — Le vote sur le bill Meredith concernant les écoles séparées a été pris cette nuit à Toronto. Le bill a été renversé par un vote de 33 pour, 54 contre. Majorité pour le gouvernement 21.

Refus des détectives

Berlin. 28 mars—Contrairement à l'habitude du prince de Bismarck le chancelier Von Caprivi a refusé les secours des détectives pour sa protection personnelle. Cette résolution de la part du nouveau ministre est considérée comme très imprudente.

Explosion

Chicago, 28 mars—Une explosion a eu lieu, ici dans une grande manufacture de sucre. Le feu s'est immédiatement communiqué dans toutes les parties de cette immense bâtisse. D'après les derniers rapports trois personnes ont été tuées et dix-huit blessées très grièvement.

Les conservateurs à Kingston

Kingston, 28 mars—Les conservateurs de Kingston ont tenu une grande convention afin d'organiser leur association politique. L'honorable M. Kirkpatrick a porté la parole. Des votes de confiance en Sir John A Macdonald et M Merelith ont été passés unanimement et l'assemblée procéda ensuite à l élection des officiers de l'association conservatrice. Une proposition de confiance et M. Metcalfe député provincial fut adoptée avec enthousiasme. On croit que son élection est assurée.

Le congrès du travail

Berlin 28 mars—Le *Reichsauzeiger* contient la correspondance échangée entre le Pape et l'Empereur Guillaume relativement au congrès du travail. L'Empereur dans sa première lettre annonce à sa Sainteté la nomination de Mgr. Kopp comme délégué ceci était de nature à grandement satisfaire la cour de Rome dont Mgr Kopp est un des plus puissants appuis en Allemagne. Le pape dans sa lettre en réponse, félicite l'Empereur du courage qu'il déploie en commençant l'étude pratique d'une grande question sociale, laquelle demarche sa Sainteté approuve entièrement d'autant plus que sa Majesté reconnait que cette grande question sociale ne peut-être traitée avec avantage sans le concours de l'église.

Le bill et le commerce Français de McKinley

Paris, 28 mars—Le haut commerce de France représenté par le bureau de commerce de Paris s'occupe très activement de la question douanière des Etats-Unis, Le bill McKinlay n'est pas considéré comme étant proposé dans le but de protéger certaines industries américaines, mais lu tôt dans le but de prohiber l'importation de marchandises frappées de droits exhorbitants. M. Ribot a offert beaucoup d'encouragement à la députation qui l'a dernièrement entrevu en ce sens qu'il doit intéresser les autres pouvoirs de l'Europe à la question. Les Américains pourraient peut-être s'apercevoir mais trop tard qu'ils ont été trop loin.

Le Table Rock

Québec, 28 mars —M. Pelletier présente le rapport des privilèges et élections sur les accusations portées par M. Leblanc: " Que M. Owen Murphy a abusé de sa position et de son influence comme membre de cette chambre, de concert avec l'honorable M. Arthur Turcotte, pour acquérir au nom de George Rowe, pour une somme do $3.000 une propriété appartenant à la couronne, d'une plus grande valeur.

" Que M. Murphy a déclaré qu'il a été obligé de payer $3,000 à un membre du cabinet comme idemnité, afin d'obtenir le titre de la propriété en question.

Le rapport se termine comme suit: Votre comité a déclaré qu'il a été heureux d'avoir l'occasion d'entendre les témoins dans cette affaire et il a pu juger de la valeur du témoignage de Gourdeau. Il est de notre devoir, croyons-nous, de déclarer que nous n'avons nullement foi dans le témoignage de Gourdeau. Ce témoignage d'ailleurs ne justifie pas l'accusation et de plus il est contredit positivement.

En fin de compte votre comité est d'opinion que l'accusation portée contre M. Murphy n'a pas été prouvée malgré tous les efforts qui ont été faits à l'enquête.

Sur le refus de M. Leblanc de retirer son accusation, les ministres tinrent un caucus et décidèrent d'expulser le député de Laval de la chambre. L'opposition souleva un point d'ordre et la question est remise à aujourd'hui.

Foyer de corruption

New-York, 28 mars—La consternation règne plus que jamais parmi les politiciens faisant partie de la Temmany Society. Le grand jury a causé, en effet, une nouvelle sensation, en remettant au juge Fitzgerald un rapport détaillé sur les abus incroyables qui se commettaient depuis des années dans l administration du shérif.

Le rapport du grand jury confirme entièrement les révélations faites par le *Herald* et celles de tous les autres abus qui ont été dénoncés depuis. Il nous montre clairement que le shérif et ses députés s'entendaient comme des larrons en foire pour extorquer le plus d'argent possible aux malheureux qui étaient obligés d'avoir recours aux tribunaux pour obtenir justice, ou qui étaient emprisonnés, non pas pour crimes, mais comme simples défendeurs dans quelque action civile. Le shérif naturellement recevait la part du lion, et pour que des indiscrets ne puissent pas l'inquiéter, on ne tenait pas de livres. Ainsi, ce n'est pas croyable, m[illegible] n existe pas depuis des années de registre des actes de procédure accomplis par le shérif, ni des frais de justice qu'il a perçus légalement ou illégalement.

Quoique personne ne soit nommé dans le rapport, l'administration de M. Grant, le maire actuel, pendant les trois années qu'il a rempli les fonctions de shérif, y est sévèrement critiquée. " Pendant les trois années qui ont procédé le 1er janvier 1889, dit le rapport, une seule association d'encanteurs, exécutant les ventes au nom du shérif a réalisé une somme de $1,377,505.77. Sur cette somme, le shérif et ses encanteurs se sont partagé $43,937.50 sans parler de $21.552,73 qu'ils ont prélevés pour leurs déboursés. " Le rapport rappelle ensuite la corruption éhontée qui régnait dans l'administration de la prison du comté dans Ludlow street, dont le directeur n'est que le délégué du shérif. " L'administration du shérif, dit le grand jury en se résumant, est actuellement et depuis fort longtemps un foyer d'infection et de corruption. "

Comité de l'aqueduc

Le comité de l'aqueduc a siégé, hier soir à l'hotel de ville; étaient présents les échevins Roger (président) Gordon, Crannell, Campbell, Borthwick, Laverdure, Richard, Baptie, le maire Erratt, le surintendant Macdonald et l'ingénieur Surtees.

Le président fit lecture d'une lettre de Ahearn & Soper demandant que le contrat pour un indicateur pour le système d'alarme à incendie leur soit accordé. Le Surintendant ayant recommandé au comité l'indicateur Gamewell comme étant le seul utile, celui-ci a été accepté.

Ahearn & Soper n'ayant pu obtenir le contrat pour un article inférieur lancent dans le public une foule d'accusations contre le surintendant. Ce dernier présente un long rapport au comité justifiant sa conduite et revient sur la question des boites d'alarmes fournies par cette même maison et qui sont loin de repondre au besoin du service.

L'échevin Borthwick propose que de nouvelles soumissions soient demandées, cette motion est perdue par une voix. La question est ensuite réérée à la prochaine assemblée du comité.

1890 - PRINTEMPS - 1890
THE BROADWAY

Le soussigné désire remercier ses nombreux amis, ses pratiques et le public en général pour l'encouragement qui lui a été donné dans le passé.

Il sollicite respectueusement la continuation de ce patronage et désire faire savoir qu'il a reçu un assortiment complet d'étoffes de printemps pour pardessus, habillements et pantalons. Cet assortiment est certainement le plus considérable qu'il y a dans la ville et le soussigné sollicite une visite. Les patrons, les couleurs et les dessins sont des plus nouveaux. Coupe garantie et ajustement sans réplique assuré à tous ceux qui donneront leur commande chez

W. H. MARTIN
MARCHAND-TAILLEUR
133 RUE SPARKS 133
OTTAWA

N. B. Nos prix sont raisonnables et bonne valeur garantie.

COMPAGNIE
Manufacturiere Metropolitaine
A déménagé du No. 220 Rue Sparks
AU NO. 557 RUE SUSSEX
QUELQUES PORTES PLUS BAS QUE LA RUE RIDEAU,

Où elle se fera un plaisir de recevoir ses anciennes pratiques, et elle est préparée à vendre tout ce qui est nécessaire dans une maison, tel que

Meubles, Tapis, Prelarts, Pendules, Rideaux, Draperies en soie et en Chenille, Tapis de Tables, Lampes Suspendues et a Piedestal, Bibles et Albums, Miroirs, Images, Vaisselle d'Argent, Rugs, Lits, Carosses d'Enfant, etc., etc.

Venez nous voir et amenez vos amis avec vous.

M. LE DR. McLAREN,
Médecin Homèopathe
58 RUE ALBERT OTTAWA

Guérit le rhumatisme et autres maladie chronique.

Ottawa Canning Company

Toutes les personnes interessees dans la fabrication des conserves de tomates et autres fruits et desirant se joindre a a compagnie, organisee dernierement a Ottawa avec M. E. G. Laverdure comme president, sont priees de se rendre, ce soir, vers neuf heures, a l'hotel de Sam Rue', rue York.
Ottawa, 28 Mars 1890.
Par ordre du comite.

MANQUE DE FORCES
ANÉMIE-CHLOROSE
LE FER BRAVAIS
Expérimenté par les plus grands médecins du monde, passe immédiatement dans l'Economie sans occasionner de troubles. Il recolore et reconstitue le sang et lui donne la vigueur nécessaire.
Se Défier des Imitations et Contrefaçons.
Exiger la signature R. BRAVAIS imprimée en rouge
DÉTAIL : TOUTES PHARMACIES.
Gros : 40 et 42, Rue Saint-Lazare.

Surdité Guerie—Un très intéressant pamphlet illustré de 132 pages, intitulé : *Traité sur la Surdité, Bruits dans la Tête.* Comment vous guérir vous-même et chez vous. Port franco, 6 cts. Adressez D Nicholson, 30 S[illegible] Montréal.

CHEAPSIDE
REOUVERTURE
Samedi, le 29 mars, 1890

M. M. L. H. Nolin & Cie ont achete le stock de l'ancienne Maison DUPUIS & NOLIN et reprendront les affaires au meme poste samedi le 29 courant.

Marchandises nombreuses et fraiches !

Articles de printemps de toutes sortes et des plus nouveaux

SERVICE IRREPROCHABLE

Remede de Pinus
POUR les HEMORROIDES
Marque de Commerce
Onguent PINUS

Pour les hémorroïdes internes ou externes. La guérison ne manque jamais de se produire après quelques applications.

SUPPOSITOIRE PINUS—Pour hémorroïdes avec écoulement interne de sang. Remède et préventif sûrs.

Un des principaux ingrédients de ce remède est la gomme pure du Pin blanc du nord.

Mis en boites séparées.

En vente chez les Pharmaciens
— PREPARE PAR —
Pinus Medical Co.,
Ottawa, Ontario.

PEINTURES PREPAREES
Pour toutes sortes d'ouvrages
(EN GROS)
Qualité garantie et prix satisfaisants.
Correpondance sollicitee
WM. HOWE.
Fabricant de blanc de plomb et peintures en Couleur.

"LE CANADA"
EDITION QUOTIDIENNE EST EN VENTE
—CHEZ—
A. BEAUVAIS et Cie.,
No. 103, Rue Bank, Ottawa.

NEWSPAPER ADVERTISING A book of 100 pages. The best book for an advertiser to consult, be he experienced or otherwise. It contains lists of newspapers and estimates of the cost of advertising. The advertiser who wants to spend one dollar, finds in it the information he requires, while for him who will invest one hundred thousand dollars in advertising, a scheme is indicated which will meet his every requirement, or can be made to do so by slight changes easily arrived at by correspondence. 149 editions have been issued. Sent, post-paid, to any address for 10 cents. Write to GEO. P. ROWELL & CO., NEWSPAPER ADVERTISING BUREAU, 10 Spruce St. Printing House Sq., New York.

LE VIN de QUINIUM
LABARRAQUE
unique préparation de ce genre approuvée par l'Académie de Médecine de Paris, est le résumé, la condensation de tous les principes actifs du Quinquina. « *Quelques grammes de Quinium produisent le même effet que plusieurs kilos de quinquina.* » (ROBIQUET, Professeur à l'Ecole de Pharmacie de Paris.)
« *J'ai cherché pendant longtemps un tonique puissant, je l'ai rencontré dans votre Quinium que je considère comme le restaurateur par excellence des constitutions affaiblies.* »
Dr CABARET.
« Le Vin de Quinium Labarraque *est le plus utile complément de la Quinine dans le traitement des fièvres. Ses effets sont particulièrement remarquables dans les fièvres d'accès anciennes et dans la cachexie paludéenne.* »
Profr BOUCHARDAT.
Dans la plupart des Pharmacies. — Fabr. L. Frere, 19, rue Jacob, Paris.

LE Sirop de Follet
supprime les douleurs ou l'insomnie occasionées par les Névralgies, la Goutte, les Migraines, l'Asthme, la Toux, la Fatigue du cerveau, l'Irritation nerveuse, les Préoccupations, la Chaleur du climat, etc. Le Sirop de Follet procure un sommeil profond analogue au sommeil normal; son emploi n'expose à aucun des inconvénients de l'opium ou de la morphine.
« C'est la meilleure forme d'administration du Chloral; sa conservation est parfaite, et, ainsi conseillé, il n'irrite pas l'estomac. »
(Formulaire du Professeur Bouchardat)
Le Sirop de Follet se vend dans la plupart des pharmacies de tous les pays, et se prépare dans la maison L. Frere, 19, rue Jacob, Paris, qui a obtenu les plus hautes récompenses, Médailles d'or, aux Expositions internationales de Sydney, Amsterdam, Paris, etc.

LE SIROP DE REGNAULD est une préparation d'un goût suave et d'une efficacité éprouvée contre les maladies des bronches et de la poitrine. Elle emprunte aux plantes médicinales leurs principes actifs pour soulager et guérir la toux.
Deux à trois cuillerées de Sirop de Regnauld suffisent pour calmer la *Toux d'irritation*, du *Rhume*, de la *Grippe*, du *Catarrhe*, de la *Bronchite*, de l'*Asthme*, etc., sans échauffement ni perte d'appétit.
Fabrication, Maison L. Frere, 19, rue Jacob, Paris, et princip. Phies.

L'Huile de foie de morue de Berthé est la seule qui soit préparée par des procédés approuvés par l'*Académie de Médecine de Paris;* elle est deux fois plus riche en principes actifs que les huiles de foie de morue préparées différemment.
« *L'Huile brune est la seule qui doive être employée en médecine à l'exclusion des deux autres sortes.* »
Professeur Trousseau.
« Les enfants acceptent facilement l'Huile de Berthé et ne tardent pas à la demander, *parce qu'elle n'est pas répugnante.* » Professeur Bouchardat.

L'Huile de Berthé est un reconstituant de premier ordre, de nature à fortifier les constitutions faibles et les poitrines délicates.
Par son usage soutenu l'embonpoint se développe; c'est un moyen efficace pour faire disparaître la maigreur.
Elle mérite d'occuper une place importante dans le traitement des bronchites chroniques, des rhumes anciens et négligés, de la scrofule et des engorgements des glandes.

CARTES PROFESSIONNELLES

Belcourt, MacCraken & Henderson
Avocats, Procureurs, Notaires, Etc,
ONTARIO ET QUEBEC
OTTAWA
N. A. Belcourt, John J. MacCraken
Geo. F. Henderson.

J. W. W. WARD,
AVOCAT ETC
— BUREAU —
31 SCOTTISH ONTARIO CHAMBERS Ottaw

LUSSIER & ROUTHIER,
Avocats, Notaire, etc.
Bureau -- 569 Rue Sussex
(Coin de la Rue Rideau, Ottawa, Ont.)
Argent àprêter avec avantage spécial à l'emprunteur.
A. E. LUSSIER, B. A. — M. J. ROUTHIER

M. J. GORMAN, LL.B.,
(*Successeur de L. A. Olivier*)
Avocat Solliciteur, Notaire, Etc.
—BUREAU—
Coin des Rues Rideau et Sussex
OTTAWA, ONT.
ARGENT A PRETER

O'GARA MACTAVISH & WYLD
AVOCATS, SOLLICITEURS, NOTAIRES.
Bloc Hay, rue Spark Ottawa, Ont
PRES DE L'HOTEL RUSSELL
MARTIN O'GARA, Q. C. D B. MACTAVISH WM. WYL

Walker, McLean & Blanchet
AVOCATS
Avoués, Solliciteurs, Agents Parlementaires, Notaires. etc, etc.
No. 34½ Rue Elgin, Ottaw
(EN FACE DU RUSSELL)
W.H.Walker. D. L.McLean. C.A.B.anchet

GEO. McLAURIN, L.L.B.
AVOCAT, ETC.
Bureau : 19 rue Elgin, Ottawa

M. McLEOD, C. K., Avocat, Cours Fédérales et de Québec, 138 rue Wellington, Ottawa

TAYLOR McVEITY
AVOCAT, SOLLICITEUR, ETC
— BUREAU : —
Scottish Ontario Chambers, Ottawa,

STEWART, CHRYSLER & GODFREY
AVOCATS, SOLLICITEURS
Agents pour la Cour Supreme et le Parlement
Chambres Union, 14 rue Metcalfe, Ottawa, Ont
McLEOD STEWART F. H CHRYSLER
J. J. GODFREY

VALIN & CODE
Avocats, Solliciteurs, Etc.
BLOC EGAN, RUE SPARKS
vis-à-vis l'Hotel Russell.

Bradley & Snow
AVOCATS, SOLLICITEURS POUR LA COUR SUPRÊME, NOTAIRES, ETC.
R. A. BRADLEY. A T. SNOW.
Argent à prêter à 6 p. c. avec privilège de rembourser en aucun temps.

F. F. LEMIEUX
Avocat, Solliciteur, etc, Agent pour la Cour Suprême, le Parlement et les Départements publics
Bureau : 74½ Rue Sparks, Ottawa

J. S. JUDE ROUTHIER, B. A. Sc,
ARCHITECTE ET INGENIEUR CIVIL
22 Rue Metcalfe, Ottawa.

Décision judiciaire concernant les journaux

Article 1. Toute personne qui retire régulièrement un journal du bureau de poste qu'elle ait souscrit ou non, que le journal soit adressé à son nom ou à celui d'un autre est reponsable du paiement.

Article 2. Toute personne qui renvoie un journal est tenu de payer tous les arrréages qu'elle doit sur l'abonnement, autrement l'éditeur peut continuer à le lui envoyer jusqu'à ce qu'elle ait payé. Dans ce cas l'abonné est tenu de payer en outre le prix de l'abonnement jusqu'au moment du paiement qu'il ait retiré ou non le journal du bureau de poste

Article 3. Tout abonné peut être poursuivi pour abonnement dans le district ou le journal est publié, lors même qu'il demeurerait à des centaines de lieues de cet endroit.

Article 4. Les tribunaux ont décidé que le fait de refuser un journal du bureau de poste, ou de changer de résidence et de laisser accumuler les journaux à l'ancienne adresse, constitue une présomption et une preuve *prima facie* d'intention de fraude.

CHARBON
A FOURNAISE, "Egg," "Nut," "Stove,"
est le meilleur charbon mou Américain.
Charbon Extra fin et doublement tamiser, venant des mines de Newcastle.
GEO. F. THOMPSON
27, rue Sparks.

LES MEILLEURS QUALITES DE CHARBON
T. G. Brigham
Successeur de J. C. Browne & Cie
Bloc Russell
36 RUE SPARKS

A Vendre à bon Marché
Portes chassis, et jalousie, bois préparé, moulures, vitres peintes, huiles, peintures, cuir et fournitures de chaussures chez
R. WOODLAND,
38 rue Besserer, près du bassin du Canal

J. T. JULIEN
273 RUE ST PATRICE
VITRIER, PEINTRE
DECORATEUR,
TAPISSIER ET BLANCHISSEUR.
Tout ouvrage exécuté avec soin et promptitude